

Journal des traducteurs Translators' Journal

L'enseignement de la traduction et de l'interprétation en Belgique

Volume 7, numéro 1, 1er trimestre 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061650ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061650ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1962). L'enseignement de la traduction et de l'interprétation en Belgique.

Journal des traducteurs / Translators' Journal, 7(1), 20–20.

<https://doi.org/10.7202/1061650ar>

leur spécialité : "This implies the need for an exceedingly wide-eyed alertness on the part of those amongst us who are really interested in what is happening in (and to) our profession and not just in the sparks which their noses draw from the grindstone." Viennent ensuite trois pages sur la « Traduction technique » signées J.-M. Warnotte, soulignant certaines difficultés auxquelles se heurte le traducteur de textes pharmaceutiques et médicaux (p. ex. *cholesterine* / cholestérol; *peptic ulcer* / ulcère gastroduodénal; *recurrent ulcer* / ulcère peptique; *arthrosis* / « arthropathies » et non « arthrose », qui est une maladie bien définie : l'ostéo-arthropathie dystrophique). M. J. Leliard présente ensuite des remarques sur des termes juridiques français et leurs équivalents néerlandais; M. H. Van Hood commence une série intitulée « Terminologie médicale », dans laquelle il examine les termes *double-blind* [adj.] (méthode à double inconnue); *screening* (épreuve de sélection; criblage); *approach* (conception, ligne de conduite; voie d'accès, voie d'abord). M. Van Hoof est connu de nos lecteurs pour son excellente étude publiée dans *Le Linguiste* (1959) Nos 1-4; nous relevons à la page 13 du présent numéro l'annonce d'une *Théorie et pratique de l'interprétation* qui doit paraître prochainement chez Max Hueber à Munich et dont nous attendons impatiemment la lecture. M. Van Hoof, président de la Chambre belge, est aussi le rédacteur en chef du *Linguiste* et professeur à l'Ecole supérieure de Jeunes filles, Section Interprétariat, Bruxelles. Des comptes rendus terminent le numéro, ainsi que le sommaire de quelques revues (*Mitteilungsblatt für Dolmetscher und Uebersetzer*; *Babel*); la page 4 de couverture porte une annonce gratuite en faveur du *Journal des Traducteurs*, que nous soulignons au passage avec reconnaissance. JPV.



¶ L'enseignement de la traduction et de l'interprétation en Belgique :

En Belgique, l'enseignement supérieur se divise en deux branches : *universitaire* et *non-universitaire*. Il y a quatre universités, deux d'Etat et deux dites « libres ». En outre, quelques Instituts supérieurs sont reconnus comme étant de rang universitaire. A côté de ces Universités et Instituts, on compte plusieurs institutions d'enseignement supérieur non-universitaire : Instituts techniques supérieurs, Ecoles spéciales d'Ingénieurs techniciens, etc.

En ce qui concerne la traduction et l'interprétation, il y a en Belgique trois Ecoles : l'*Ecole supérieure de Traducteurs et d'Interprètes*, située à Anvers; l'*Ecole supérieure de Traducteurs et Interprètes*, située à Bruxelles, et la *Section d'Interprétariat* de l'Ecole supérieure de jeunes filles Marie Haps, également à Bruxelles. La première seule a rang d'institution universitaire.

¶ 1. Ecole supérieure de Traducteurs et d'interprètes (Anvers) :

Cette Ecole est affiliée à l'*Institut supérieur de commerce de l'Etat* (Rijkshandelshogeschool); elle a été créée en 1961. Sa direction est assumée par le Dr. Frans Camerlinckx. Son but est de former des traducteurs et des interprètes diplômés au niveau universitaire : les candidats peuvent obtenir le diplôme de *candidat-traducteur* après 4 semestres et le diplôme de *licencié-traducteur* ou de *licencié-interprète* après un cycle d'études de 4 ans ou 8 semestres. Ces diplômés s'orientent alors vers les organisations internationales, les administrations nationales et privées de caractère économique, social ou juridique. L'Ecole ne s'adresse pas aux seuls Belges, mais aussi aux étudiants de nationalité étrangère désireux d'assurer leur avenir grâce à la connaissance approfondie de plusieurs langues. Les cours commencent le premier lundi d'octobre et se répartissent en deux semestres de 17 semaines chacun. Les huit langues enseignées actuellement à cette Ecole sont : l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français, l'italien, le néerlandais, le portugais et le russe. Sous réserve des résultats de l'épreuve d'orientation, qui permet de classer les candidats d'après leurs connaissances et leurs capacités, les étudiants doivent choisir parmi cet éventail de cours trois langues qui feront l'objet de leurs études, notamment la *langue de base* (L₁), vers laquelle on traduit, et deux langues étrangères (L₁ et L₂) traitées